



17ème Congrès du Snfocos à Lyon 14 au 17 mars 2011

Résolution de la section professionnelle des Agents de Direction

Réunie dans le cadre du 17^{ème} congrès du SNFOCOS, la section professionnelle des Agents de Direction réaffirme avec solennité que les agents de direction sont des salariés de la sécurité sociale et que leurs intérêts sont convergents avec ceux des autres catégories de personnels.

A ce titre, la section professionnelle affirme que les agents de direction doivent aussi bénéficier des mesures de portée générale sur les salaires.

La section professionnelle se félicite de ce que le syndicat a défendu, dans le cadre de la commission dite « Morel » sur la carrière des agents de direction, l'existence de la liste d'aptitude.

La section professionnelle réaffirme la nécessité d'un accès, par la promotion interne, aux postes d'agent de direction, notamment pour les cadres à partir du niveau 6, par le biais de la deuxième section de la liste d'aptitude.

Face aux profondes mutations, restructurations, régionalisation des réseaux, la section professionnelle exige l'ouverture d'une négociation complémentaire sur un protocole d'accompagnement, à l'instar de celui que le syndicat national a négocié et signé dans le RSI, qui donne des garanties individuelles et collectives protégeant les agents de direction, notamment en matière de sécurité d'emploi, d'accompagnement financier, de reclassement, de formation...

La section professionnelle considère que la mission de défense des intérêts matériels et moraux de ses adhérents a un double aspect : la défense intransigeante de leurs droits et de leur contrat de travail d'une part, le soutien apporté dans leur déroulement de carrière d'autre part.

Liste des membres du bureau de la Section Professionnelle des Agents de Direction :

Secrétaire :

- Jean-Jacques NICOLAI, CAF d'Angers

Membres :

- Serge CARFANTAN (URSSAF LA Roche S/ Yon)
- Ange CERVETTI (UGECAM PACA)
- François CHAUVEAU (RSI Bourgogne)
- Marie-José EXPOSITO (CPAM de l'Hérault)
- Monique LAJUGIE (URSSAF Bordeaux)

- Alain POULET (CPAM de la Loire)
- Jean-Michel SEROUART (Caf de Lyon)
- Richard VERNEY-CARRON (URSSAF de la Loire)

Membre représentant le Bureau National

- Pascal SERVENT

S'associeront aux travaux de la section :

- Henri BERARD (secrétaire général adjoint)
- Martine MOLLOT DERREL (retraîtée)
- Annie ZUFFA (retraîtée)